Les trois âges du capitalisme

par Hervé Joly

Le temps du commerce, le temps de l'usine, le temps de la finance : pour Pierre François et Claire Lemercier, la chronologie du capitalisme est la même en tous lieux du monde.

À propos de : Pierre François, Claire Lemercier, *Sociologie historique du capitalisme*, La Découverte, 2021, 428 p., 26 €.

Ce livre du sociologue Pierre François et de l’historienne Claire Lemercier, issu de cours donnés à Sciences Po Paris et à l’université de Lausanne, est ambitieux. Comme le dit la conclusion, « reconstruire l’histoire du capitalisme, c’est à bien des égards tenter d’écrire l’histoire du monde depuis la fin du XVIIe siècle » (p. 383). Si l’on peut repérer des comportements capitalistes, définis comme la recherche du profit pour soi-même, dans les sociétés médiévales ou antiques, ceux-ci restent à l’échelle individuelle. C’est depuis la fin du XVIIe seulement que l’on peut parler de capitalisme à l’échelle d’une société, dans la mesure où « la grande majorité des individus soit adoptent un comportement capitaliste, soit sont directement affectés par ceux qui l’ont adopté » (p. 383). Le cadre géographique du livre est aussi très large : s’il est centré sur les deux pays que les auteurs connaissent le mieux, la France et les États-Unis, il comprend aussi des incursions, notamment sous la forme d’encadrés, dans de nombreux autres territoires. Les auteurs assument de privilégier leurs deux disciplines aux dépens de la science économique qu’ils n’utilisent que dans sa dimension empirique. La thèse principale du livre est que, « en dépit des différences manifestes d’un point à l’autre de son espace, la chronologie du capitalisme est partout la même, parce que c’est à l’échelle mondiale qu’ont lieu ses grandes inflexions » (p. 385) marquées par trois âges successifs, dont François et Lemercier s’efforcent, de manière plus ou moins convaincante nous le verrons, de repérer l’impact sur la consommation, le travail, les entreprises, etc.

Les trois âges du capitalisme

Le premier âge du commerce (vers 1680-vers 1880) est incarné par la figure du négociant, donneur d’ordres à des chaînes complexes de sous-traitance pour la fabrication, dans le cadre d’une organisation en réseaux de structures plutôt de petite taille. Le suivant, l’âge de l’usine (vers 1880-vers 1980), est marqué par le passage de l’atelier à l’usine, avec le salariat comme modèle dominant sur le marché du travail et des organisations qui aspirent à devenir de plus en plus grandes. Le dernier, l’âge de la finance (depuis les années 1980), est introduit prudemment avec un point d’interrogation dans la mesure où la finance, « consubstantielle au capitalisme » (p. 18), n’est pas une nouveauté dans les années 1980. Elle devient simplement plus dominante, et se traduit par un mot d’ordre pour les entreprises de devenir plus « flexibles », plutôt que nécessairement plus grandes.

Globalement, la distinction entre âges du commerce et de l’usine fonctionne bien sur les différentes thématiques étudiées dans les chapitres successifs, à condition, comme le font les auteurs, d’y chercher plus un « tuilage » qu’une « substitution pure et simple » (p. 14).

Pour la consommation (chapitre 2), l’âge du commerce est marqué par l’apparition de nouveaux biens, aussi bien des denrées (thé, café ou tabac) que des objets (peignes, rasoirs, montres, etc.) comme des nécessités du quotidien, même si leur achat reste exceptionnel pour les catégories les plus pauvres. L’âge de l’usine marque l’entrée dans la consommation de masse, et le développement des chaînes de magasins à succursales, qui, à la différence des grands magasins du XIXe, attirent les milieux populaires. Mais l’explosion de la consommation, avec la spectaculaire diffusion sociale de l’électro-ménager ou de l’automobile, n’intervient qu’après la Seconde Guerre mondiale. Comme le reconnaissent les auteurs, les spécificités en termes de consommation sont moins évidentes pour l’âge de la finance ; la consommation de masse continue de s’étendre, de nouveaux produits ou de nouvelles formes commerciales apparaissent, mais il n’y a pas de rupture fondamentale.

Le travail et l’entreprise

Pour la variable travail (chapitre 3), l’évolution est à nouveau nette entre l’âge du commerce, marqué par le « louage d’ouvrage » de l’ouvrier, ou de l’artisan qui s’engage seulement à livrer un produit à son donneur d’ordre, sans mettre tout son temps à sa disposition, et l’âge de l’usine, marqué par la généralisation du salariat, même s’il n’est bien sûr jamais devenu exclusif, dans le cadre d’un contrat de travail qui échange une subordination contre une protection. Là encore, l’âge de la finance n’est pas marqué par une rupture aussi nette dans les faits. D’une part, la précarité existait déjà pour certains groupes sociaux à l’âge de l’usine. D’autre part, le salariat reste largement majoritaire ; il n’y a pas d’augmentation spectaculaire du nombre d’indépendants, mais simplement une flexibilité accentuée pour certains segments du marché du travail, chez les jeunes non-diplômés en particulier, particulièrement touchés par la baisse globale des contrats à durée indéterminée de 93 % des salariés en France en 1982 à 85 % en 2018. Le recours aux emplois courts peut aussi toucher des catégories diplômées, artistes, journalistes ou intellectuels. Ce que le juriste Alain Supiot appelle le « retour au marchandage[[1]](#footnote-1) », avant même le développement de « l’ubérisation », est un phénomène réel, mais d’ampleur encore limitée. François et Lemercier reconnaissent que l’âge de la finance est plus marqué par la mise en avant comme objectif politique du statut d’indépendant que par sa diffusion massive.

Le chapitre 4 s’intéresse à l’évolution des formes d’entreprise. L’entreprise « distribuée », qui se caractérise par un réseau d’organisations de petite taille et spécialisées liées par des relations contractuelles, propre à l’âge du commerce, tend à être remplacée à l’âge de l’usine par l’entreprise « intégrée », organisation de grande taille reconnue comme autonome. L’âge de la finance est marqué par un certain retour de l’entreprise distribuée. Là encore, François et Lemercier sont prudents dans l’appréhension des ruptures. S’il y avait très peu d’entreprises intégrées à l’âge du commerce, les entreprises distribuées sont loin d’avoir disparu à l’âge de l’usine, et les entreprises intégrées de l’âge de la finance sont encore plus grandes qu’avant. Ce sont surtout les discours dominants qui ont changé. À l’âge de la finance, on met ainsi, selon le modèle de l’économiste Michael J. Piore et du juriste Charles Sabel[[2]](#footnote-2), l’accent sur les organisations souples, qui permettent de produire des biens plus variés, pour des marchés différenciés, avec un goût des consommateurs qui évolue plus vite. En suivant Boltanski et Chiapello[[3]](#footnote-3), l’entreprise en réseaux est devenue un « modèle normatif », à défaut d’avoir fait disparaître les entreprises intégrées, plus grandes que jamais à l’image de Walmart (2,1 millions de salariés en 2010) ou d’Amazon (650 000 en 2018).

Qui détient le capital ?

Dans le chapitre 5 consacré aux « capitalistes », le passage du contrôle des entreprises par les « actionnaires » – il vaudrait mieux dire des propriétaires, tant les sociétés par actions étaient peu répandues à l’âge du commerce – aux « managers » est bien caractéristique de la transition intervenue à l’âge de l’usine, à condition d’y mettre toutes les précautions que rappellent les auteurs : ce transfert est progressif et ne correspond pas, au moins en France, à un changement très net de profil des dirigeants, qui restent à tous les âges marqués par leur proximité à l’État. Le fait que les managers gèrent différemment des propriétaires, en privilégiant le développement de l’entreprise aux dépens du profit immédiat, est encore moins avéré : beaucoup de propriétaires, dans une logique familiale dynastique, s’inscrivaient aussi dans une perspective de long terme. C’est sur ce facteur que l’âge de la finance marque une rupture particulièrement nette : il est marqué par le triomphe de la « valeur actionnariale », auquel les entreprises plus financiarisées sont soumises. L’exigence de rentabilité est, en particulier aux États-Unis, plus forte ; les conglomérats, défavorisés par les marchés financiers, se démantèlent pour se recentrer sur leur « compétence centrale » ; les fonds d’investissement qui collectent l’argent des particuliers sont devenus des actionnaires mieux informés et plus puissants. Le modèle fonctionne moins bien en Europe, et en France en particulier où les fonds sont moins présents au capital des grandes entreprises. La financiarisation se manifeste toutefois en France par une multiplication par plus de six de la part des dividendes dans le résultat entre la fin des années 1980 et le milieu des années 2000, qui se fait aux dépens des salaires. Les managers, s’ils y perdent en stabilité de l’emploi, y gagnent considérablement en rémunérations, avec des salaires en forte hausse, et la distribution de *stock-options* qui les rapproche des actionnaires.

L’impact de l’âge de la finance est bien sûr également attendu dans le chapitre 6 consacré au capital. Mais, là encore, en se centrant sur le cas de la France, François et Lemercier doivent reconnaître que les évolutions sont très brouillées. Difficile de distinguer, dans l’opposition qu’ils font entre financement par les banques et financement par la bourse, l’âge de l’usine de l’âge du commerce. Les premières bourses de valeurs sont apparues dès le XVIIIe, même si elles ont été fortement freinées jusqu’à la Révolution. Leur développement est bien contemporain de l’émergence de l’âge de l’usine, mais leur généralisation à l’ensemble de l’économie n’intervient que dans les années 1920, pour refluer après 1945 avec les nationalisations, l’État jouant alors massivement un rôle de banque. La bourse connaît, avec les privatisations et la libéralisation des années 1980, une nouvelle expansion qui coïncide avec l’âge de la finance, mais celle-ci ne se fait pas contre les banques. Comme les auteurs le reconnaissent, les deux systèmes cohabitent étroitement : une émission sur les marchés financiers ne peut se faire sans le soutien des banques qui en retirent des commissions importantes.

Les piliers institutionnels du capitalisme

Le chapitre VII consacré aux « institutions et relations », plus hétérogène, peine à s’inscrire dans la trilogie des âges pour sa partie consacrée aux relations assez immuables entre religions et capitalisme. Cela marche mieux pour la partie sur la comptabilité. À l’âge du commerce, elle servait moins à un calcul précis des gains et des pertes, qu’à entretenir un réseau de relations pour répartir les risques. À l’âge de l’usine, la comptabilité devient un enjeu pour l’État permettant, notamment pour des raisons fiscales, de déterminer les profits des entreprises. À l’âge de la finance, les normes se privatisent par l’harmonisation internationale, laissant les États moins souverains. En revanche, la partie qui s’intéresse à la place des entreprises familiales, montre que celles-ci transcendent plus les époques. Impossible, tant les stratégies sont diversifiées entre court terme et long terme, de répondre nettement à la question posée de savoir si la famille protège de la financiarisation.

Un dernier chapitre sur l’État souligne bien la relation ambiguë que celui-ci entretient avec le capitalisme, loin de se construire contre lui. Même l’État cantonné à quelques domaines des économistes libéraux est indispensable pour construire le marché à l’âge du commerce. À l’âge de l’usine, l’État est bien plus fort, avec plus de fonctionnaires employés, plus de ressources fiscales collectées, plus de protection sociale assurée, des moyens nouveaux comme les nationalisations et la planification, mais ces instruments ne s’inscrivent pas contre les entreprises ; ils leur offrent au contraire, en échange de charges qu’elles doivent payer, des services utiles à leur main-d’œuvre comme la formation, le logement ou la santé. L’âge de la finance n’est pas marqué par un reflux de l’État ; ses dépenses publiques restent très élevées ; il les consacre simplement plus à des aides ou à des exonérations au profit des entreprises, qu’à des interventions directes.

La brillante analyse socio-historique du capitalisme que proposent François et Lemercier est donc bien portée par cette trilogie très stimulante des âges qu’ils utilisent de manière très souple. On peut toutefois ne pas les suivre dans leur abandon du point d’interrogation pour l’âge de la finance : la rupture qui se manifeste par le fait de « placer au cœur [du capitalisme] des logiques financières que le siècle précédent avait mises en retrait » (p. 386) apparaît plus manifeste dans les discours que dans les pratiques. La multiplication par six des dividendes invoquée[[4]](#footnote-4)repose sur une surestimation d’une évolution conjoncturelle. D’une part, tout dépend quand on place le curseur initial, éventuellement à un moment où les dividendes sont historiquement bas. D’autre part, les dividendes ne sont qu’une manière parmi d’autres d’enrichir les actionnaires ; à l’exemple d’Amazon qui n’en a jamais versé, la hausse des cours, les augmentations de capital réservées, etc. peuvent être beaucoup plus efficaces. Là encore, François et Lemercier devraient, comme ils le font pour d’autres variables, insister sur le fait que l’âge de la finance se marque plus par un changement de discours que par un bouleversement des pratiques. L’idée que les actionnaires attendraient en France un retour de rentabilité *(Return on equity)* de 15 % sur leurs investissements relève plutôt du mythe ; une part importante des entreprises cotées, sans être pour autant en difficultés, ne l’atteignent pas, aucune tendance à la hausse des taux moyens n’apparaissant entre 1980 et 2016[[5]](#footnote-5). La logique financière est, justement parce qu’elle est consubstantielle au capitalisme, toujours présente sous des habits différents : qu’une entreprise soit financière ou pas, qu’elle soit dirigée ou non par des financiers de métier, qu’elle dépende plus ou moins des marchés financiers, elle reste, sauf à s’inscrire dans d’autres cadres en dehors du champ de cette étude (économie socialiste, économie sociale et solidaire, etc.), dominée par la logique du profit, selon la définition initiale des auteurs. Comme le révèle encore plus l’actuelle crise sanitaire, le nouvel âge est peut-être plus, avec le développement du numérique et de la distanciation qu’il autorise, marqué par la dématérialisation que par la financiarisation.

Publié dans laviedesidees.fr, le 23 mars 2021.

1. *Au delà de l’emploi. Transformation du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Paris, Flammarion, 1999. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Les Chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple,* Paris, Hachette, 1989 (éd. originale 1984). [↑](#footnote-ref-2)
3. Luc Bolstanki, Éve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999. [↑](#footnote-ref-3)
4. Elle reste d’ailleurs à confirmer dans cette ampleur : d’après l’article cité en appui, dans un profit brut après impôts qui passe de 30,3 % de la valeur ajoutée brute en 1992-1995 à 36,3 % en 2004-2007 pour les entreprises cotées du SBF 250, les dividendes versés augmentent de 2,0 % à 6,2 %. La multiplication ne serait donc que de trois, l’essentiel des profits dégagés restant de manière croissante destinés à l’autofinancement des investissements (de 22,0 à 27,3 %) ; Renaud du Tertre, Yann Guy, « Les traits stylisés des grandes entreprises cotées en France à l’heure du capitalisme financier », *La Revue de l’IRES*, n° 62/3, 2009, p. 7-38, ici tableau 2 p. 23. [↑](#footnote-ref-4)
5. Christophe Bonnet, Michel M. Albouy, « Le ROE de 15 % : un mythe financier français ? », *Finance Contrôle Stratégie*, n° 23-4, 2020, doi.org/10.4000/fcs.6772. [↑](#footnote-ref-5)